

N°625

du 30  
JUILLET  
2013

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA

## TOGO LÉGISLATIVES : RECOMPOSITION DU PAYSAGE POLITIQUE

Les élections législatives togolaises marquent un tournant important dans la vie politique du pays. Elles témoignent d'une recombinaison du paysage politique.

### L'EMERGENCE DE FORCES POLITIQUES NOUVELLES

En annonçant la mort du RPT et la naissance d'une formation politique nouvelle, le président Faure Gnassingbé avait pris un risque politique important : celui de mécontenter tous ceux qui étaient attachés au parti historique.

Ce risque était accentué par le renouvellement très important des cadres du parti et des candidats aux élections. Unir n'est pas le copié coller du RPT mais une formation politique nouvelle. L'épi de maïs a cédé la place à la colombe. Celle-ci a réussi son envol. Le nouveau parti remporte 62 sièges, c'est-à-dire qu'il disposera de la majorité des deux tiers à l'assemblée. C'est un succès remarquable pour le président Faure Gnassingbé qui a favorisé l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle génération.

Succès également du CST et de sa principale composante l'ANC. Les dissidents de l'UFC qui ont battu le pavé ces derniers mois remportent 19 sièges dont 7 à Lomé. Ils distancent largement l'UFC en perte de vitesse. Force de protestation extra parlementaire le CST va devoir s'habituer à sa nouvelle situation institutionnelle.

suite à la page 5



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togoais d'Informations et d'Analyses

Après le grand jour du scrutin du 25 juillet

# Le Togo fait la bonne récolte du satisfecit international

- L'UE prend note *des efforts déployés par les autorités électorales du Togo*
- L'UA note *un scrutin qui n'est pas sorti du cadre juridique en vigueur*
- Les USA invitent à *respecter la volonté du peuple.*

P.5 FOOTBALL /

Les entraîneurs en  
séminaire de formation  
pour l'obtention de la  
licence C de la CAF



Angèle Dola Aguiqah, Présidente de la CENI

P.7 A côté de la crise économique

## L'image de Dieu se vend bien

P.4 Pour une efficacité énergétique et environnementale

## SAACKE choisit Lomé comme plateforme régionale

P.4 Sortir le quartier Totsi de l'eau

## Un bassin de 20.000 mètres cubes pour assurer la rétention d'eau



moovSOS crédit

### En panne de crédit ? Composez \*222#



moov  
no limit™

groupe  
etisalat

service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

Après le grand jour du scrutin du 25 juillet

# Le Togo fait la bonne récolte du satisfecit international

- L'UE prend note des efforts déployés par les autorités électorales du Togo
- L'UA note un scrutin qui n'est pas sorti du cadre juridique en vigueur
- Les USA invitent à respecter la volonté du peuple.

Suivant la tradition de l'après-élection, le peuple togolais assiste à la pluie de déclarations depuis le lendemain du scrutin législatif du 25 juillet 2013. Lesquelles déclarations ne rejettent pas, jusqu'ici, le déroulement des opérations de vote. Les «irrégularités minimales» se lisent dans les communiqués rendus publics, même si celles-ci sont aujourd'hui plus amplifiées par les leaders du Collectif Sauvons le Togo qui étaient moins alarmistes le jour du scrutin. Comme d'habitude, dira-t-on. En 2007 et en 2010. Seulement, Jean-Pierre Fabre et ses amis jurent plus fort que, cette fois-ci, «la centrale de compilation de résultats rendra disponible dans les prochaines heures les résultats du scrutin tels qu'issus des procès-verbaux, bureau de vote par bureau de vote». La déclaration est faite depuis le 26 juillet. Et pour ne pas faire comme les années passées, surtout en 2010 où on a trouvé l'excuse dans le ramassage des compilations par la gendarmerie au CESAL, pour ne jamais sortir la preuve de la fraude avancée, on répliquera à cette énième position des opposants togolais que le temps des recours est déjà décompté. Il ne faudra plus fonder des recours sur des allégations ; la Cour constitutionnelle ne jugeant que sur pièces.

Dans la même lignée, Agbéyomé Kodjo, l'autre tête de liste dans la circonscription électorale de Yoto n'a pas de raison de ne pas crier à la fraude. Question de principe et de ligne politique adoptée. Dans un communiqué de presse, daté du 29 juillet 2013, il écrit que «Faure Gnassingbé vient de priver le président national d'OBUTS de faire son retour à l'Assemblée Nationale, en dépit des suffrages qu'une large frange de la population de Yoto a portés sur la liste du CST qu'il conduisait». Pas trop d'inquiétude, Faure Gnassingbé n'est pas l'électorat de Yoto, il a été un électeur comme tout autre malgré son statut de président de la République. Visiblement, le candidat a déjà trouvé son bouc émissaire ! Reste à savoir si cela peut constituer la vraie preuve pour celui qui a, apparemment, oublié que son frère fondateur du CAR a une mainmise sur les intentions de vote dans la préfecture. D'où la large victoire de la Coalition Arc-en-ciel. Même si sa tête de liste dans l'Ogou-Anié Kafui Adjamagbo-Johnson ne comprend rien de ce qui lui arrive : «Nous sommes choqués par ce qui s'est passé, car nous savons que l'immense majorité des électeurs de l'Ogou n'en peut plus et aspire à mettre fin au règne du RPT-UNIR.



La candidate Dogbé Sidémého (au premier plan) élue dans le Vo

Qu'on nous dise aujourd'hui que le RPT-UNIR a remporté quatre sièges dans ces deux préfectures, c'est quelque chose qui nous surprend». C'est peut-être l'effet des premières impressions.

Parallèlement, le candidat du NET semble comprendre pourquoi on ne devait pas être surpris du large score du parti présidentiel. «Nous avons aussi fait une campagne pleine de propositions, de projets. Mais notre peuple n'est pas encore prêt à cela. Ça aussi, c'est un fait. Il y a deux leçons importantes qu'il faudrait, à mon avis, retenir de cette élection. La première est que nous pouvons, au Togo, organiser une élection propre, transparente et apaisée. Malgré quelques soucis dans certains centres de vote, ces élections se sont passées dans d'assez bonnes conditions. Le mérite en revient à la CENI, au gouvernement, à l'ensemble des acteurs politiques, et surtout au peuple togolais. La seconde est que notre peuple a un penchant pour ceux qui sont au pouvoir. C'est un fait. Je ne peux que féliciter Faure Gnassingbé pour sa victoire qui déjà se profile. Le succès de l'UNIR à ces élections dépasse l'entendement, d'un point de vue purement rationnel. Mais la rationalité est une hérésie en politique. UNIR a une large victoire, et toutes nos postures politiques futures devront prendre compte du contre-pied que les Togolais ont adressé à leur opposition», a indiqué Gerry Taama sur sa page facebook.

Le réseau social est aussi choisi par la candidate Victoire Sidémého Dogbé du parti UNIR pour s'exprimer : «nous avons mené une campagne dans la noblesse, le respect de nos adversaires, une campagne toute axée sur les questions de développement. Et, pour la toute première fois, le parti présidentiel a obtenu 1 siège sur 3 dans le Vo longtemps réputé bastion de l'opposition. C'est donc déjà une victoire pour UNIR, mais aussi une

victoire que nous dédions à tous les fils et filles de Vo. Nous félicitons, à cet égard, nos adversaires qui ont gagné les deux autres sièges de la circonscription de Vo et nous souhaitons qu'ils soient réellement des dignes représentants de la préfecture (...) C'est une prouesse parce que nous sommes dans une zone dite de l'opposition pendant des années, des dizaines d'années. Et quand on compare les résultats de 2013 à ceux de 2007, je crois qu'il faut se féliciter. Nous avons réussi à avoir un siège. Il y a quelques jours, quelques semaines, d'aucuns penseraient que ce n'était pas possible. Ce qui veut dire que dans notre Préfecture, les choses bougent. Les choses bougent dans le bon sens parce que les gens ont



R. Whitehead, Ambassadeur US au Togo

compris qu'il faut plus penser au développement, à l'action, bref à la reconstruction de notre Préfecture. Le travail qui a commencé doit se poursuivre (...) Et je crois que nos adversaires doivent se poser beaucoup de questions. C'est réellement une prouesse et je crois que, cela nous donne encore plus d'énergie pour avancer pour les prochaines échéances. Je suis certaine qu'à cette allure, on pourra totalement renverser la tendance dans la préfecture».

La satisfaction a traversé les frontières nationales. Dès le 27 juillet, Mme Catherine Ashton, la Haute représentante des affaires extérieures et de la politique de

sécurité et Vice-présidente de la Commission européenne, a déclaré : «je rends hommage au sens civique des Togolais qui ont voté nombreux et dans le calme ainsi qu'à l'engagement des partis politiques qui a permis de créer les conditions nécessaires au bon déroulement du processus électoral. Je prends note des efforts déployés par les autorités électorales du Togo dans l'organisation de ces élections et encourage la Commission Electorale Nationale Indépendante à tout faire pour assurer la pleine transparence du processus électoral jusqu'à son terme selon les modalités prévues par le Code Electoral». Et de poursuivre : «il est important que tous les Togolais continuent à faire preuve de responsabilité en privilégiant le dialogue en refusant la violence et en ayant recours aux seules voies légales pour résoudre tout contentieux éventuel. Ces élections législatives et les locales qui suivront ainsi que la mise en œuvre rapide des prochaines réformes politiques représentent des étapes importantes pour le renforcement de la démocratie au Togo et, pour une société apaisée et réconciliée».

Conduite par M. Kabiné Komara, la Mission d'observation de l'Union africaine a noté que «les élections se sont déroulées conformément au cadre juridique en vigueur», dans un climat général plus consensuel et plus apaisé. Elle affirme que les «retards dans l'ouverture de certains bureaux de vote, dus à l'arrivée tardive du matériel électoral et à l'absence de certains membres des bureaux de vote, n'ont pas occasionné des dysfonctionnements notables des opérations de vote, ni affecté l'atmosphère générale du scrutin».

Et depuis hier, 29 juillet, les Etats-Unis ont parlé et «félicitent le peuple togolais d'avoir exercé son droit de vote lors des élections législatives inclusives et pacifiques». «Nous félicitons la CENI d'avoir assuré un vote ordonné et résolu les problèmes logistiques identifiés au début du processus. Nous invitons tous les partis politiques à respecter la volonté du peuple togolais et à résoudre tout différend de manière pacifique, conformément aux dispositions du code électoral. Les Etats-Unis encouragent la nouvelle Assemblée nationale à entreprendre, dans un esprit de coopération, les tâches importantes de renforcement de la démocratie au Togo et à assurer un avenir plus prospère au peuple togolais», indique le communiqué de l'Ambassade des Etats-Unis.

VERBATIM Par Eric J.

## Palme d'or au peuple togolais

Les élections législatives du jeudi 25 juillet dernier ont été une fois encore un test de démocratie au Togo. Celles d'octobre 2007 et le scrutin présidentiel de mars 2010 avaient permis de noter une avancée considérable d'ouverture démocratique.

Malheureusement, cette image a été ternie par la contestation de l'opposition conduite par l'Alliance nationale pour le changement, Anc, de Jean-Pierre Fabre. C'est déjà, au lendemain de la proclamation des résultats que cette formation politique a enclenché un mouvement contre la réélection de Faure Gnassingbé. Du coup, chaque samedi, elle rassemblait autour d'elle ses militants et sympathisants, de même que d'autres formations politiques pour une marche suivie de meeting à la plage de Lomé. Progressivement, le front républicain pour l'alternance et le changement, Frac, va laisser place au Collectif Sauvons le Togo, Cst, avec l'appui des organisations de défense des droits de l'Homme et des journalistes. En ce moment, la contestation ne sera plus axée sur la prise du pouvoir, mais de tous ordres. Les revendications sociales et de respect des droits de l'Homme prennent alors le pas sur les problèmes politiques.

Qu'on le veuille ou non, cette situation a écorné l'image du Togo à l'extérieur. D'aucuns qui croyaient encore en nous, avaient l'impression que le pays ne bougeait pas, que les populations étaient derrière ces mouvements contestataires, et surtout que les dirigeants étaient vomis du peuple.

On en était là quand le moment arriva de renouveler les députés à l'Assemblée nationale. Après moult palabres, les élections législatives se sont tenues sur toute l'étendue du territoire national avec la participation de toute la classe politique. La grande leçon à retenir de ce scrutin est la forte mobilisation des Togolais du début jusqu'à la fin du processus. Encore plus étonnant est la confiance faite au parti au pouvoir, Union pour la République, Unir, au détriment de son allié, l'Union des forces de changement, Ufc. Aussi peut-on se réjouir de ce que l'opposition n'a pas démerité.

Après de tels résultats, cette preuve d'élan patriotique, cette acceptation de la démocratie comme mode d'expression, le tout agrémenté d'un satisfecit international, la palme d'or revient au peuple togolais.

## La liste de présence des 91 députés et leur profil

Elle devra être rendue publique par la Cour constitutionnelle chargée de proclamer les résultats définitifs du scrutin législatif, après avoir vidé les contentieux. Avec plus des 2/3 des 91 sièges de la prochaine Assemblée nationale, le mode de scrutin de liste bloquée oblige, l'Union pour la République (UNIR, le parti présidentiel) devra aligner sur les bancs de députés les candidats postés en tête de liste suivants : Dagban Ayawavi Djigbodi, Balouki Essossimna, Abolu Yawo Aféléto, Sego Etsé Franck, Séwoa Adjoa Makafuwu Sépou, Kapou Théophile Kossi René, Tomégah Sidémého Djidudu, Aményo Afi Ntifa, Dobou Kwadzo Sedem, Tségan Yawa Djigbodi, Toussa Komi Gamélii, Hamadou Koumadjo Yacoubou, Amétodji Yawovi, Hodin Eké Kokou, Agbo Komlan, Awaté Simala, Sossou Viwoto Sowonou, Sémodji Mawussi Djossou, Ihou Yaovi Attigbé, Osséyi Yawovi, Gnatcho Komla Mawuéné, Sesséno Kossi Edoh, Kertcho Komina, Yakpo Kossi, Ewovor Kossi Messan Wowonyo, Oglomessé Koku Mawuko, Klassou Komi Sélom, Kpatcha Soucou, Kossigan Kodjogan, Ouro-Sama Mohamed Sad, Sogoyou Békéyi Essoham, Dramani Dama, Atcha-Dédji Affoh, Assouma Derman, Tchao Padumhékou, Tchassé Awédéou, Kpohou Sim, Pékemsi Kudjow-Kum, Gnakouafé Amba Sabia Suhn-

Badu, Nonon Kpamnona Diera-Bariga, Nassou Alouadjou Katou, Boini Taaka, Labitoko Kadjila, Tchamon Abaléa, Abiguime Petik-Abalo, Katagna Essodina, Batana Essowé, Méba Essohouna, Télou Mila-Bellé, Gnongbo Tak Youssif, Ibrahim Mémounatou, Beguem Nakodja, Tignokpa Ayawovi Demba, Katin Djagré, Nabagou Bissoune, Tiém Bolidja, Baritsé Damétoti, Sambiani Yentéma Augustin, Arzouma Natchadja, Kolani Yobate, N'Guissan Kokou Yao et Penn Laré Batouth.

S'en suivront les députés suivants, élus sur les listes du Collectif Sauvons le Togo : Fabre Jean-Pierre, Lawson Latévi Calvin, Agbokou Kossiwa Mana Félicité, Doe-Bruce Adama Koffi, Kpogo Kodjo, Dra Kossi Sévéaméno, Jondoh Comlavi Dzigbodi, Adjour Akofi, Kétoglo Yao Victor, Vodis Yawo, Lawson-Banku Boévi Patrick, Kpadéno Amoussouvi, Apékey Asséwouwoukan, Améganvi Manavi Isabelle Djigbodi, Atakpamey Kodjo, Ouro-Akpo Tchagnaou, Fofana Soffoh, Kapatibe Nagbandja et Gogué Tchabouré.

La Coalition Arc-en-ciel devra se retrouver avec les députés : Apévon Kokou Dodji, Koffi Kossiko Kalényo, Agbo Kokou, Sénou Komlan, Kissi Koffi Hotounou et Targone Sambiri N'Wakin.

suite à la page 4

## Sortir le quartier Totsi de l'eau Un bassin de 20 000 mètres cubes pour assurer la rétention d'eau

Jean Afolabi

Face aux inondations récurrentes que vit le quartier Totsi en temps de pluies à Lomé, il est projeté un système de drainage dont l'avis d'appel d'offres est en début du mois en direction des bureaux de contrôle qualifiés à ce sujet. Les travaux projetés consistent à la construction d'un bassin de rétention d'eaux pluviales d'une capacité d'environ 20 000 m<sup>3</sup>, y compris la clôture et la protection des talus. Ledit bassin de rétention «Totsivi» sera relié au bassin de rétention dit «Cimetière» à Aflao Gakli par un collecteur enterré passant par les rues 164 TOT, 119 TOT, 12 TOT et 99 AFG. Les Services attendus de consultant («les Services») consistent, en premier lieu, à la réalisation des études techniques

pour une durée n'excédant pas trois mois. Le bureau devra ensuite assurer la surveillance et le contrôle des travaux de drainage des eaux pluviales du quartier prévus sur onze mois.

En rappel, l'entreprise FK Construction avait eu à construire un collecteur de 1 700 mètres linéaires depuis le pavé de Djidjolié, derrière le lieu-dit maison Adébayor, devenu un bassin naturel. Au passage, il collecte les eaux d'un second bassin de 40 mille mètres cubes – construit à Aflao-Gakli par GTOA – pour le déverser dans le premier collecteur non loin de l'école primaire publique d'Agbalépédo. Adaisso et Fils et IG Togo ont construit respectivement un bassin de 30 mille mètres cubes et un collecteur qui va avec de 702 mètres linéaires dirigé directement sur le

grand bassin de rétention de Lomégan. A charge pour Lomégan de rejeter le trop-plein dans un collecteur principal qui longe les rails d'Atakpamé et le campus universitaire jusqu'au canal d'équilibre de la lagune.

Le financement est assuré par un don IDA obtenu par le gouvernement dans le cadre du Projet d'urgence de réhabilitation d'infrastructures et des services électriques (Purise) dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Agence d'exécution des travaux urbains (Agetur). Il a déjà permis de soulager également le quartier Agbalépédogan par la construction, à côté des rails et de la voie pavée, un grand bassin de 60 mille mètres cubes, assortie d'un collecteur de 1 320 mètres linéaires pour le relier au bassin de Lomégan.

## Pour une efficacité énergétique et environnementale SAACKE choisit Lomé comme plateforme régionale

Avec plus de 1 000 employés dans le monde entier et un réseau international de sites de production, filiales et partenaires, le groupe SAACKE, dont la maison-mère se trouve à Brême, en Allemagne, est représenté sur chaque continent et est présent partout où ses clients ont besoin de lui. Sur le continent, l'entreprise s'est seulement implantée en Afrique du sud. Elle vient de faire le choix du Togo afin de pouvoir facilement investir la sous région.

Les besoins de la société moderne en termes d'énergie ne cessent d'augmenter, constate-t-on. «Dans le même temps, explique SAACKE, nous nous trouvons face à un défi environnemental». L'entreprise, l'un des leaders mondiaux dans son domaine, dit avoir mis plus de 80 années à s'impliquer dans la technologie de combustion. En tant que spécialiste en brûleurs et en solutions complètes de procédures thermiques industrielles, ses produits sont fortement représentés tant dans l'industrie sur terre qu'en mer ou offshore.

Tout a commencé avec les brûleurs fioul et gaz, qui tendent à s'imposer aujourd'hui comme sources d'énergie indispensables.



Un des brûleurs à combustion de SAACKE

Néanmoins, vu leur prix croissant et les exigences environnementales, affirme-t-on à SAACKE, il est essentiel de les remplacer progressivement par des combustibles alternatifs. L'entreprise fait dans des installations clé en main. Et dans des chaudières tube de fumées et tubes d'eau réchauffeurs fluide thermique, générateurs à gaz chauds et chambres de combustion. Ou encore dans les brûleurs de 1 à 100 Mégawatts. Et le rendement énergétique, la sécurité et la préservation de l'environnement

sont caractéristiques de chaque installation.

A ce jour, SAACKE se réclame, sur le plan mondial, plus de 100 000 installations industrielles de combustion et plus de 6 000 installations marines d'une ingénierie de première qualité et d'une fiabilité technique maximum. Elles vont de l'ingénierie de base et la validation de process industriels jusqu'à la gestion du système ainsi que la planification de montage et de tuyauterie, et tout au long de l'installation et de la mise en service.

## Sur le marché interbancaire de l'UMOA Des prêts de 31,500 milliards Cfa enregistrés au Togo la 3<sup>e</sup> semaine de juillet

Les banques et établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 16 au 22 juillet 2013, des prêts d'un montant total de 31,500 milliards de francs Cfa, un peu moins que la semaine précédente, et des emprunts plus élevés à 19,000 milliards. Pour l'ensemble des opérations effectuées sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), au cours de la même période, les prêts et les emprunts se montent au montant identique de 188,700 milliards.

Au Togo, les prêts entre autres à un jour pour 4,000 milliards et à une semaine pour 22,500 milliards. A un jour, les taux moyen pondéré et minimum se sont situés respectivement à 3,35% et 3,25%. Le taux maximum est allé à 3,50%. A une semaine, ces mêmes taux se sont établis respectivement à 3,22%, à 2,75% et à 6,00%.

En termes de prêts, les établissements de la Côte d'Ivoire ont enregistré 85,500 milliards,

contre 19,800 milliards pour les emprunts. Les prêts sont notamment à deux semaines pour 33,000 milliards. Aux taux respectifs et uniques de 5,20%, 4,50% et 6,00%. Les établissements de crédit du Burkina Faso ont enregistré jusqu'à 54,000 milliards pour les emprunts et 30,300 milliards pour les prêts.

En termes d'emprunts, les banques du Sénégal ont fait 70,900 milliards, dont 5,000 milliards à trois mois. A cette échéance, le taux moyen pondéré s'est situé à 5,00%, tout comme le taux minimum et le taux maximum. Les banques du Niger n'ont enregistré que 7,000 milliards pour les emprunts, dont 1,000 milliard à un mois. Aux taux respectifs de 4,55%, 4,00% et 5,50%.

La Guinée-Bissau n'a effectué aucune opération, tandis que les établissements du Bénin ont fait 14,500 milliards pour les prêts et 18,000 milliards pour les emprunts. Le Mali n'a enregistré que des prêts,

à 17,000 milliards.

D'après la Banque centrale, l'évolution du marché interbancaire de l'Union a été marquée, en mai 2013, par un accroissement du volume des transactions et une légère hausse du taux d'intérêt. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 126,2 milliards en mai 2013, soit une augmentation de 25,7 milliards par rapport à la situation du mois passé. Le taux moyen pondéré des opérations a augmenté de 1 point de base pour se situer à 3,82% au cours de la période sous revue. Cette évolution reflète la tendance sur le marché à une semaine, sur lequel le volume moyen des opérations s'est redressé de 26,2 milliards pour ressortir à 89,7 milliards en mai 2013. Le taux moyen pondéré y afférent s'est établi à 3,33%, en hausse de 15 points de base par rapport à la situation du mois précédent.

## Mobile banking Ecobank signe avec Airtel Money au Gabon

L'opérateur de téléphonie mobile Airtel vient de signer un partenariat avec le groupe Ecobank. L'accord entre les deux entreprises, signé le 16 juillet 2013 à Libreville par Jean-Baptiste Siate, le directeur général d'Ecobank Gabon et Antoine Pamboro, le directeur général d'Airtel Gabon, intervient après celui passé entre Airtel et Air France, il y a quelques jours, rapporte l'agence Ecofin.

A travers cet accord de collaboration, les «clients d'Ecobank pourront désormais effectuer leurs différentes transactions depuis leurs téléphones portables, notamment pour la consultation de solde en



temps réel, la consultation du mini historique, l'approvisionnement du compte Airtel money vers le compte Ecobank», a expliqué Charles Alexis Boukinda, directeur général d'Airtel Money. Le partenariat entre Airtel et Ecobank se justifie par le

désir qu'ont les deux entreprises d'être «des acteurs majeurs du mobile banking dans le pays» qui possède un des taux de bancarisation les plus faibles d'Afrique subsaharienne, entre 5 et 10%.

## A Accra, au Ghana La CEDEAO met le cap sur la monnaie unique pour 2020

En marge de la 44<sup>ème</sup> réunion ordinaire du comité des gouverneurs des banques centrales de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) qui s'est tenue la semaine dernière à Accra, au Ghana, le gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) et président de ce comité a réaffirmé la volonté des décideurs politiques de faire converger les économies pour aboutir à la mise en place d'une

monnaie unique d'ici 2020. «Les objectifs fixés par les chefs d'Etat, c'est qu'en 2015, la zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO) doit être intégrée et avoir une monnaie unique au même titre que la zone UEMOA qui a déjà une monnaie unique et une banque centrale unique. Ensuite, à l'horizon 2020, les deux institutions à savoir l'UEMOA et la ZMAO doivent fusionner pour avoir la monnaie unique de la CEDEAO qui est

l'objectif final à atteindre», a expliqué le gouverneur de la Bceao, Tiémoko Meyliet Koné, cité par l'agence Ecofin.

Les principes directeurs de la ZMAO, qui regroupe les Etats de la CEDEAO non membres de l'UEMOA, sont la stabilité des prix, des finances publiques et une situation monétaire saine avec une balance des paiements soutenables pour chaque Etat membre de la Zone.

## La liste de présence des 91 députés et leur profil

suite de la page 3

Enfin, l'ancien principal parti majoritaire de l'opposition, l'Union des forces de changement (UFC), devra négocier, avec la majorité parlementaire, un règlement intérieur au rabais pour se constituer en groupe parlementaire avec ses trois élus Oré Djimon, Jimongou Sambiani Kpandou et Bouraïma-Diabacté Kaloukouey Hamadou. Et la liste indépendante Sursaut National doit se contenter de jouer au solo à l'Assemblée nationale, avec la dame Koukpoka Issolémo. A moins de changer en une «indépendante légèrement penchée à droite, dos tourné à gauche».

Dans tout ce bon lot d'élus, il faut compter plusieurs professions : avocat, professeur d'université, gestionnaire-fiscaliste, herboriste-guérisseur, économiste, huissier de

justice, agent d'état civil, retraité, tuilier, directeur de société, commerçant, expert-géomètre, enseignant, juriste, administrateur de société, gestionnaire, administrateur de réseaux informatiques, entrepreneur, médecin en santé publique, économiste des transports, directrice de cabinet, gestionnaire-comptable, avocate, technicien des avions, ingénieur-électricien, conseiller d'orientation à la retraite, ingénieur agro-économiste, cadre de banque, agent à la SNPT, proviseur, censeur, ingénieur agronome, ingénieur informaticien, cadre de Togocellulaire, statisticien-économiste, ingénieur des travaux publics, gestionnaire en télécommunication, ingénieur hydrologue, inspecteur de l'éducation, décoratrice, agent de

la TdE, ex-fonctionnaire à l'UEMOA, médecin, informaticien, enseignant-chercheur, enseignant, conseiller, directeur commercial, enseignante, dentiste, assistante sociale, professeur à la retraite et mathématicien statisticien et sociologue.

Bon à savoir : principalement au sein du parti présidentiel, il faut s'attendre à des changements de nom dans la mesure où d'aucuns préféreront garder leur «poste juteux et avantageux» de directeur de société, d'autres de ministres. Toute chose qui va créer des situations d'incompatibilité. Suivant la règle non négociable de la liste bloquée, la Cour constitutionnelle doit alors désigner les remplaçants dans l'ordre de présentation des candidats sur les listes soumises au choix des électeurs.

## Editorial

## TOGO LÉGISLATIVES : RECOMPOSITION DU PAYSAGE POLITIQUE

suite de la page 1

L'ARC-EN-CIEL avec ses 6 sièges représentera une opposition plus mesurée et le carton plein de son parrain Agboyibo dans le Yoto regonfle les ailes de ce mouvement.

La déception de l'UFC est grande. La dissidence l'a emporté sur la légitimité historique. Gilchrist Olympio voit son choix politique d'alliance avec le pouvoir contesté mais il restera dans l'histoire comme l'homme qui s'est sacrifié sur l'autel de la réconciliation nationale. Le pouvoir aura encore besoin de sa sagesse.

## LA BIPOLARISATION

Les spécialistes des systèmes électoraux ont coutume de dire que la représentation proportionnelle est une machine à hacher les partis et à favoriser l'émission de formations politiques.

Le résultat des élections dément cette loi. Malgré la proportionnelle, la tendance qui se dégage du scrutin est celle d'une bipolarisation dominante. Deux forces politiques émergent : Unir et CST. C'est le signe d'une maturité politique très poussée des électeurs. C'est également l'illustration d'une forte tension politique qui conduit les électeurs à choisir de se diviser entre deux camps séparés par une herse de barbelés. Cela veut dire que le Togo a encore besoin d'espaces de réconciliation et de conciliation.

## LA NATIONALISATION DU SCRUTIN

On avait coutume d'opposer jusqu'ici le RPT implanté principalement dans le nord et l'UFC associée au sud. Le présent scrutin révèle que cette fracture régionale est en voie de s'estomper. Les opposants progressent dans le nord du pays et Unir s'implante dans le sud et notamment à Lomé. Le cas de la capitale est particulièrement instructif. Unir y obtient plus de 100000 voix alors que le RPT avait du mal à y figurer. Certes, il reste des aspérités régionales, mais on peut dire que ce scrutin témoigne d'un renforcement de l'unité togolaise.

## PERSONNALITES ET PROGRAMMES

Les électeurs ont été très sensibles au choix des candidats. L'image de ceux-ci a dominé sur les programmes. Les votants ont accordé la confiance à ceux qui ont démontré qu'ils sont au service de la population plutôt qu'à la satisfaction de leurs propres besoins. C'est sur ce terrain du service rendu aux populations que se mesurera le succès ou l'échec des élus.

Ceci explique le succès de UNIR. En lui accordant leurs suffrages en nombre, électeurs et électrices ont voulu montrer leur reconnaissance pour les progrès de la vie quotidienne au Togo.

C'est une lourde responsabilité pour la nouvelle formation. Elle ne doit pas se glorifier de sa victoire mais l'apprécier comme un lourd fardeau : faire mieux et davantage pour les populations.

FOOTBALL /

## Les entraîneurs en séminaire de formation pour l'obtention de la licence C de la CAF

Une quarantaine d'entraîneurs de première et de deuxième division du championnat national de football du Togo sont depuis lundi en séminaire de formation pour l'obtention de la licence C de la Confédération africaine de football.

"Il s'agit de former les entraîneurs en vue de l'obtention de la licence C de la CAF qui est devenue obligatoire depuis quelques années. Le Togo a accusé un retard dans l'organisation de ces formations. C'est pourquoi tout a été mis en place pour que cette année, nous puissions commencer avec la licence C", a déclaré M. Akoussa Camelio, instructeur CAF chargé d'assurer la première partie de la formation avec quelques entraîneurs locaux, avant l'arrivée d'un autre instructeur CAF non local pour l'évaluation des stagiaires.

Depuis 2008, la CAF avait demandé à ses associations de former leurs entraîneurs pour les licences C, B et A, obligatoires pour entraîner des équipes de première ou de deuxième division à partir de 2014.

La formation prend fin le 11 août prochain.



## Plus de la moitié des qualifiés vont découvrir le CHAN

A l'Afrique du Sud, pays organisateur, le Ghana, la Libye, le Maroc et la Mauritanie sont venus s'ajouter les 27 et 28 juillet sept nouvelles équipes, le Burkina Faso, le Burundi, le Congo, l'Ethiopie, le Mali, le Nigeria et l'Ouganda.

Plus de la moitié des pays déjà qualifiés feront leur apparition en phase finale de CHAN ce qui témoigne, une fois encore, du profond nivellement des valeurs sur le continent. Le Burkina Faso qui a dû cependant avoir recours aux tirs au but (6-5) pour se défaire du Niger, le Burundi qui a pareillement gagné sa qualification à Khar-toum en réalisant un nul et en s'imposant aux tirs au but (4-3), l'Ethiopie qui, dans des conditions analogues, est allée prendre son billet pour l'Afrique du Sud à Kigali (victoire 6-5 aux tirs au but).

Pour les autres, la réussite n'a pas été facile non plus. Le Congo a attendu la 89e minute et un but

de Dimitri Bissiki avant de prendre le meilleur sur son voisin de Kinshasa réduit à ce moment-là à dix après l'expulsion, dix minutes auparavant, de trésor Mputu. La RD Congo n'est pas encore éliminée. Elle aura encore une session de rattrapage face au vaincu de Cameroun - Gabon dont la première manche jouée dimanche a vu la courte victoire du Cameroun, à Yaoundé, sur un penalty de Jacques Haman.

Le Mali a tremblé lorsque la Guinée eut l'occasion de marquer un deuxième but mais Sory Ibrahima Bangoura, auteur du premier but, manqua le penalty. Il restait vingt minutes à jouer et si la Guinée avait

marqué, elle aurait pris une option sur la qualification. Le Nigeria a également connu des sueurs froides lorsqu'il fut mené 2-0, deux buts de Zougoula Kevin dont un sur penalty, après 23 minutes de jeu. Mais les Ivoiriens avaient commencé par le feu d'artifice et la suite fut beaucoup plus terne alors qu'un troisième but aurait fermé la porte au Nigeria dont ce sera la première apparition en phase finale.

De tous les qualifiés du week-end, c'est l'Ouganda qui s'est montré le plus à l'aise. Vainqueurs quinze jours auparavant en Tanzanie (1-0), les Cranes ont dominé chez eux les Tanzaniens (3-1).

Trois matches éliminatoires de la

Zone Sud ont connu leur première manche. A priori le Mozambique et le Zimbabwe ont réussi l'essentiel, le Mozambique en s'imposant chez lui 3-0 devant la Namibie, et le Zimbabwe en allant gagner sur le même score à Maurice. La Zambie a réalisé un nul à Gaborone après avoir ouvert le score dans le dernier quart d'heure, ce qui lui donne un avantage non négligeable avant le match retour. Une élimination du tout récent vainqueur de la Coupe de la COSAFA constituerait une vraie surprise. Les trois qualifiés de ce premier tour rejoindront l'Angola pour un deuxième tour qui qualifiera deux équipes pour le tournoi final.

## FIFA-Qatar : un Mondial 2022 en hiver ?

Après l'avoir longtemps écarté l'hypothèse, Sepp Blatter fait volte-face : le président de la FIFA souhaite que la Coupe du monde 2022, organisée au Qatar, ait lieu en hiver. Une éventualité qui ouvrirait une boîte de Pandore pouvant déboucher sur l'attribution du Mondial à un autre pays.

"La Coupe du monde doit être une fête du peuple. Mais pour que ce soit un tel festival, vous ne pouvez pas jouer au football l'été". Par ces quelques mots, Sepp Blatter vient peut-être de provoquer une tempête. S'exprimant sur le Mondial 2022, qui aura lieu au Qatar, la semaine dernière lors d'une conférence à Kitzbühel (Autriche), le président de la FIFA a, pour la première fois, clairement évoqué l'éventualité de faire disputer la Coupe du monde 2022 en hiver.

"Vous pouvez refroidir les stades, mais vous ne pouvez pas refroidir l'ensemble du pays et vous ne pouvez pas simplement refroidir l'ambiance d'une Coupe du monde. Les joueurs doivent être capables de

jouer dans les meilleures conditions", a argué le dirigeant suisse.

A première vue, l'idée de faire disputer le Mondial qatari en hiver (soit en février-mars 2022, soit entre mi-octobre et fin-décembre 2022), dérogeant ainsi à la tradition d'une grande fête du football mondial ayant lieu en été, respire le bon sens. En période estival, le mercure augmente allégrement dans l'Emirat, atteignant les 50°C.

Fort de ses "gazo-dollars", le Qatar a prévu des enceintes entièrement climatisées. Mais les technologies qu'il compte utiliser en sont encore au stade embryonnaire. D'autre part, tous les joueurs passés par le championnat local s'accordent à dire que le taux d'humidi-

été est de toute façon trop élevé en été (80%), augmentant la sensation de chaleur ressentie.

"Le fait que la compétition doive se dérouler en juin-juillet, les deux mois les plus chauds dans cette région, doit être considéré comme un risque de santé potentiel pour les joueurs, les spectateurs, les officiels et la famille de la FIFA, que ce soit dans les sites d'entraînement ou les stades, et nécessite la prise de précautions spécifiques", avertissait la commission technique de la FIFA dans les mois qui ont suivi l'attribution du Mondial au Qatar, en décembre 2010.

Sepp Blatter s'est donc résolu à admettre l'inévitable : le Mondial 2022 doit se disputer en hiver.

"Nous devons discuter avec nos partenaires, nos sponsors, les chaînes de télévision. Nous devons être très forts à ce sujet. Nous avons encore assez de temps. Je vais ouvrir des discussions au sein du comité exécutif en octobre", a-t-il fini par lâcher.

Mais on ne déplace pas la date d'une Coupe du monde d'un simple claquement de doigt. Un tel changement ne peut que répondre à une requête déposée par le Qatar lui-même auprès de la FIFA. Le comité exécutif de l'instance dirigeante du ballon rond se prononcerait alors sur l'opportunité d'une telle mesure.

Spéciale promo vacances

moovsecondes

**Le prix... Pas un obstacle !**

Seconde est un nouveau profil qui te permet de communiquer à partir de 1F/seconde partout au Togo. Pour migrer vers le profil Moov secondes, il te suffit juste de taper \*106\*3# à partir de ton mobile.

- 1F/sec vers 5 numéros complètes 24h/24
- 1F/sec de 22h à 05h vers Moov
- 1,5F/sec de 05h à 22h vers Moov
- 2,5F/sec vers les autres opérateurs

(Coût de souscription : 100 FCFA)

no limit

A partir de **1F/seconde**

Tapez \*106\*3#

groupe etisalat

Service client : 7777 (gsm) ou 9999 7777 (payant)

www.moov.tg

Législatives 2013/La société civile africaine et de la diaspora

## Des remarques et des recommandations

La Coordination internationale de la Synergie d'observation électorale de la Société civile africaine et de la Diaspora, présidée par Dr Lompo Garba, a organisé une conférence de presse le 27 juillet 2013 à Lomé pour partager avec le public togolais ses observations post législatives.

Selon elle, il y a eu une forte mobilisation des électeurs togolais devant les bureaux de vote ainsi que la détermination, le civisme, la discipline en général des électeurs, leur liberté de circulation et d'expression sans aucune pression ni contrainte. La Coordination a aussi remarqué l'affichage effectif des listes électorales devant les bureaux de vote, l'usage effectif

des bulletins uniques et la promptitude de réaction en général de la CENI pour pallier telle ou telle difficulté ou insuffisance lors des opérations de vote. Et, plus loin dans son rapport, elle note que le dépouillement, la tabulation et l'agrégation des résultats se sont déroulées sur place, dans les mêmes bureaux de vote initiaux après la fermeture.

A côté de ces points positifs la Coordination tient qu'en même à relever certaines insuffisances. On notera entre autres, « le retard d'ouverture de certains bureaux de vote, même à Lomé, allant de 15 minutes à 4 heures et ceci pour absence en majeure partie de matériel électoral ou de certains agents électoraux »,



« l'absence de fiches de dérogation pour des agents de BV et même des délégués de candidats afin de leur permettre de voter », « l'absence dans certains BV des délégués de certains candidats », « la faible luminosité des lampes commises

à l'intérieur des BV en certains endroits », « la non maîtrise des opérations de vote par certains électeurs » et enfin « l'apposition des hologrammes tantôt au recto, tantôt au verso des bulletins de vote dans certains BV visités ».

Ces insuffisances, n'entache pas la crédibilité du scrutin précise la Coordination. Pour elle, « le scrutin s'est déroulé en général de manière continue sur l'ensemble du territoire national », et qu'« aucun élément compromettant n'a été constaté ni rapporté de manière factuelle »,

« le scrutin législatif du 25 juillet 2013 au Togo, s'est déroulé selon les normes internationales d'élections libres, ouvertes, inclusives et ceci dans des conditions d'organisation et de transparence appréciables et suffisantes ».

Parmi autres recommandations, elle propose la poursuite de la sensibilisation par les partis politiques de leurs militants à la pérennisation du comportement citoyen, empreint de patience, de dialogue et d'écoute de l'autre, conformément aux vertus démocratiques de tolérance, quelles que soient les circonstances, l'initiation à temps de la formation ou du renforcement des capacités des agents des bureaux de vote, la mise à disposition de tous les observateurs d'un pôle ou centre de presse pouvant regrouper tous les organes de presse en vue de faciliter la communication des Coordinations.

Aussi, invite-t-elle, la classe

politique togolaise à se conformer en tout temps aux dispositions électorales en vigueur, à respecter le verdict qui découlera des urnes et dont chaque représentant ou délégué des candidats a eu copie des résultats de son bureau de vote ». De même, elle appelle « en cas de contestation quelconque, à recourir à toutes les voies prévues à cet effet par la loi ».

La Coordination internationale de la Synergie d'observation électorale de la Société civile africaine et de la Diaspora est composée du Cabinet d'Etudes et d'Expertise en Bonne Gouvernance (CEBG) du Niger, de l'Académie Diplomatique Africaine (ADA) du Sénégal et de France, de l'Institut Panafricain d'Assistance Electorale (IPAE) du Burkina Faso, l'Association des Juristes Africains (AJA) du Sénégal et du Togo, et l'Union Fraternelle des Populations de l'Afrique de l'Ouest (UFRAPAO) de Côte d'Ivoire.

A côté de la crise économique

## L'image de Dieu se vend bien

Les dimanches, avant et après les offices, on se croit dans un véritable marché. Si les vendeurs installés devant les chapelles catholiques semblent se spécialiser dans les objets d'adoration et autres produits de purification, ceux des temples protestants excellent dans la vente des Saintes écritures et publications. Ainsi, Divers objets d'adoration sont soigneusement exposés sur les tables : crucifix, statuettes, chapelets, dizéniers, etc. Assis chacun à côté de son comptoir, les commerçants attendent d'éventuels clients. A l'esplanade de la cathédrale de la ville de Kpalimé, le même phénomène est observable. Ici, les vendeurs sont très courtois. « Que cherchez-vous ? Encens, huile d'olive, eau bénite, ... ? Demandez », lance une femme aux passants. « Avant les années 90, il n'y avait presque pas de vendeurs ici. Mais depuis quelque temps, leur nombre ne cesse d'accroître », affirme Eli, un homme venu acheter de l'huile d'olive pour son enfant malade.

Pour les fidèles, ces commerçants leur facilitent la tâche. « Quand on avait besoin

d'un missel, d'un chapelet, de l'huile d'olive, ... il fallait passer une commande ou alors attendre le passage de certains missionnaires », confesse Annie, chrétienne catholique. Elle affirme que tous ces produits ont des vertus réelles. Face à un vendeur, Jean-Claude le confirme : « Quand j'ai des difficultés pour retrouver le sommeil, ou quand je sens que quelque chose ne va pas dans ma maison, j'aspersion simplement de l'eau bénite ou je brûle l'encens. » Venu faire une provision d'eau bénite, il ne comprend pas que des gens puissent douter de ses vertus.

Cette activité qui se déroule hors des temples n'est que la face visible de l'iceberg. A l'intérieur des églises, d'autres formes de commerce se développent et prennent de l'ampleur.

Apparemment, les ministres de culte semblent avoir de plus en plus besoin d'argent. Ils semblent échanger leurs services contre des sommes parfois exorbitantes. Dans les églises protestantes ou « réveillées » les pasteurs exercent une forte pression sur les fidèles afin que ceux-ci se

délestent au maximum de leurs biens. « Au moment des offrandes, on place le panier devant le pasteur et chacun passe verser ce qu'il a. Ceux qui n'ont rien restent sur place et tout le monde les voit. On te met dans une pression psychologique telle que tu es obligé non seulement de trouver quelque chose à donner, mais surtout de disposer le maximum », témoigne François, un fidèle de la paroisse de l'Eglise presbytérienne.

Dans les églises dites réveillées, le discours est sans équivoque. « Ceux qui ont doivent partager pour libérer leur âme », proclament les apôtres qui font croire que les fidèles peuvent acheter leur salut par l'argent. C'est ainsi que des gens ont fait don de tous leurs biens à l'église pour espérer le salut, même en reniant leur famille. « Avant que ma sœur n'entre dans cette église, elle payait notre scolarité, nous donnait à manger et s'occupait de notre habillement. Voici déjà deux ans qu'elle n'est même plus venue nous rendre visite », témoigne Angeline. Sa sœur en question est institutrice. Après la mort de son époux, des évangélistes lui ont dit qu'elle devrait désormais consacrer ses revenus à l'œuvre d'évangélisation si elle veut le salut éternel. Dès qu'elle touche son salaire, elle le vire directement à l'église et le pasteur en dispose comme bon lui semble.

Le message est simple : tous les services rendus par l'église doivent être payés. Ainsi, les mariages, baptêmes, messes de requiem ou d'action de grâce ont chacun son prix. Selon que le pasteur se déplace ou pas. Dans certaines congrégations religieuses, chaque fidèle communiant a un budget annuel qu'il doit honorer. La désobéissance ou l'irrespect de ce cahier de charge ne lui donne pas droit à la Sainte cène.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
**Hugue Eric JOHNSON**

Directeur de la Rédaction  
**Jean AFOLABI**

Rédaction  
**Sylvestre D. Hervé AGBODAN**  
**Maurille AFERI**  
**Pater LATE**  
**Kossiwa TCHAMDJA**  
**Koffi SOUZA**  
**Alan LAWSON**  
**Abel DJOBO**  
**Tony FEDA**

Service photographie  
**Roland OGOUNDE**

Dessin-Caricature  
**LAWSON Laté**

Graphisme  
**BOGLAG.**

### Loterie Nationale Togolaise

#### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°239 DE LOTO KADOO DU 19 JUILLET 2013

Le tirage de LOTO KADOO de ce vendredi 26 Juillet 2013 porte le N°240. Conformément aux règles du LOTO LADOO, le tirage de ce jour se fera avec bonus.

Au tirage précédent, c'est à LOME et à BADOU que des gagnants de gros lots ont été enregistrés.

En effet, le point de vente 2106 basé à BADOU a recensé un lot de 750.000F CFA, A LOME, c'est un gros lot de 1.500.000F CFA gagné auprès de l'opérateur 6431, qui a fait le bonheur d'un parieur.

Au PMU\*TG; le tiercé du mardi 23 juillet 2013 a permis aux parieurs ayant trouvé la combinaison dans l'orre et remporter la somme de 924.500F CFA.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,  
UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!**

### LOTO KADOO

Résultats du tirage N°240 de Loto Kadoo du Vendredi 26 Juillet 2013  
Numéro de base

32

70

25

42

03

Numéros bonus

65

85

### LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 650 de Lotto Diamant du lundi 29 Juillet 2013  
Numéro de base

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*

\*\*